LA LETTRE DE LA MAIRIE

Lettre d'information de la mairie de Witry-Lès-Reims

Juin 2016 N°1

Depuis sa toute première édition en 1989, La Lettre de la Mairie a changé plusieurs fois d'apparence, de nom et de périodicité. En 27 ans, c'est près d'une centaine d'éditions qui ont été distribuées dans vos boîtes aux lettres. Une année s'est écoulée depuis le dernier numéro et c'est avec un nouveau look que La Lettre de la Mairie fait son retour. Toujours dédiée à l'actualité de votre commune et à l'information pratique, La Lettre de la Mairie vous propose 3 rendez-vous dans l'année : février, juin et octobre. En espérant que cette nouvelle publication vous séduira.

Bonne lecture !

À la une

La bibliothèque tourne la page

Depuis janvier, la bibliothèque de Witry-Lès-Reims est devenue un service municipal. Historiquement associative, la bibliothèque était tenue par des bénévoles. Cette dernière est devenue médiathèque, avec l'arrivée de Lucia Pereira, bibliothécaire professionnelle, qui anime désormais le lieu avec le soutien efficace de Madame Puzenat bénévole. Toujours situé au cœur de l'ESCAL, cet espace dédié à la culture, à la lecture et à l'information a, d'ores et déjà, connu quelques transformations : un réaménagement de l'espace et un renouvellement complet du fonds documentaire soit 4 000 nouveaux titres, dont des CD et DVD. Un nouveau mobilier va aussi être installé prochainement et des titres récents seront à votre disposition chaque mois. L'informatisation de la médiathèque est en cours et vous pouvez disposer de votre carte de lecteur. L'inscription est gratuite. Des animations pour les adultes et les enfants sont également à venir. Nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir la médiathèque !

Ouverture au public

Mercredi / Jeudi : 14h-19h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 9h-13h
Fermeture estivale du **8 au 20 août**

Pour mieux vous accueillir la médiathèque municipale sera fermée au public pour informatisation :
du 18 au 30 juillet et du 22 au 27 août 2016

Actualités

BUDGET

Le printemps : le vote du budget

Le 24 mars, le Conseil municipal a voté le budget 2016 de la commune. Ce budget intègre d'une part une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'autre part la mise en œuvre de travaux d'investissement pour l'aménagement de la commune. Zoom sur les grandes lignes du budget primitif 2016 :

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 4 774 225 €

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

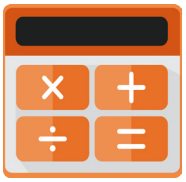

La section de fonctionnement en dépenses comprend notamment des **CHARGES GÉNÉRALES** (concernant l'entretien, la maintenance, les fournitures et équipements divers, les assurances, les consommations d'énergie...) qui ont été estimées à 1 214 030 € et des **CHARGES DE PERSONNEL** qui sont prévues à hauteur de 1 281 000 €. **LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION** à destination de la Communauté de communes Beine-Bourgogne, pour les compétences transférées par la commune, sont fixées annuellement à 450 258 €. **LES SUBVENTIONS** aux associations, sans augmentation, représentent une dépense de 330 000 €.

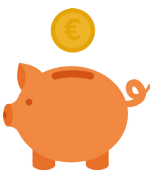

La section de fonctionnement en recettes comprend notamment les dotations de l'État, encore en baisse cette année, ainsi que les **IMPÔTS ET TAXES** estimés à 1 777 000 € avec des taux d'imposition inchangés.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT: 1 747 900 €

Le budget d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (études, travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

La section d'investissement en dépenses prévoit cette année notamment **DIVERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉNOVATION** de bâtiments communaux, des travaux de **VOIRIE** et d'éclairage public, des travaux obligatoires pour l'**ACCESSIBILITÉ**, de l'acquisition de matériel pour la médiathèque et la communication, et surtout la principale opération qui porte sur la **REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE**. Le remboursement annuel du capital de la dette s'élève à 215 000 €.

La section d'investissement en recettes fait apparaître du fonds de compensation de TVA (payée sur année antérieure) et un solde de subvention à percevoir pour les travaux de l'Espace sportif Jean Boucton. En complément, le financement des opérations d'investissement sera assuré par de l'autofinancement et, seulement si besoin, par un emprunt à hauteur de 119 000 € environ.

Le budget 2016 de la commune est consultable en mairie

ENVIRONNEMENT

Les produits phytosanitaires à Witry c'est fini !

A partir du 1er janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics (sauf pour le cimetière et les terrains de sports). Il faut donc trouver des solutions, pour entretenir l'espace public et éliminer les mauvaises herbes, sans avoir recours à des produits certes efficaces mais souvent polluants. La commune de Witry s'est engagée dans une démarche de réduction progressive de ces produits depuis 3 ans. Pour lutter contre le développement de mauvaises herbes, les services techniques de la commune utilisent donc différentes techniques manuelles ou mécaniques (débroussailleuse, bineuse, balayage mécanique...).

Cependant, les méthodes manuelles ou mécaniques ne permettront jamais d'avoir un résultat aussi net qu'avec l'utilisation du chimique. Il faut donc s'attendre à voir apparaître de-ci de-là quelques "mauvaises herbes" dans le paysage. Nous comptons sur votre compréhension.

Aujourd'hui une réflexion est menée sur l'acquisition d'un procédé de désherbage thermique afin de rendre le désherbage plus efficace.

TRAVAUX

Requalification de la place de la Mairie

Après la façade de la Mairie mi-avril, c'est au tour de la place de la Mairie de faire peau neuve. Un chantier de 2 mois va être engagé afin de recréer un véritable espace urbain aux allures plus esthétiques et fonctionnelles, l'objectif principal étant de rendre les espaces extérieurs de la place accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Vue depuis la rue Victor Hugo - Côté Mairie

Concrètement, les travaux consistent en l'aménagement de 1 800 m² environ de place et d'amorces de rues (rue Victor Hugo, rue Léon Bourgeois, rue de la Paix et rue Boucton-Favréaux). La place sera scindée en deux espaces bien spécifiques pour une meilleure identification de la Mairie et de la salle des fêtes. La refonte va en faire un lieu plus agréable, en facilitant les trajets piétonniers et en supprimant le stationnement des voitures côté place.

Vue depuis la rue Boucton-Favréaux - Côté salle des fêtes

Les travaux débuteront en juin et s'achèveront en août (du 27 juin au 31 août). Une enveloppe de 300 000 € HT sera consacrée à ces travaux de voirie. De plus, financé par la Communauté de communes Beine-Bourgogne, le renouvellement de la canalisation d'alimentation en eau potable sous la place de la mairie et la rue Léon Bourgeois a été effectué en mai.

À noter : Les travaux vont générer ponctuellement une gêne pour la circulation des véhicules et des piétons, ainsi que pour le stationnement des véhicules, notamment en ce qui concerne l'accès à la rue Léon Bourgeois qui sera barrée. Toutes les mesures seront mises en œuvre pour limiter au maximum les éventuels désagréments provoqués par cette intervention. Nous vous remercions d'accepter ces quelques contraintes, qui devraient vous permettre de découvrir à la rentrée un nouvel espace agréable.

LOISIRS

Riders à vos planches !

Après plusieurs années d'utilisation, l'équipement modulaire du skate-park est devenu obsolète et son réaménagement est en cours. Basé sur l'écoute et l'échange, le projet a été réalisé en concertation avec trois jeunes witryats : Alexis, Lucas et Tanguy. Ces derniers ont pu rencontrer la directrice des services techniques Aurore Fournier et ainsi définir ensemble le choix des nouveaux aménagements.

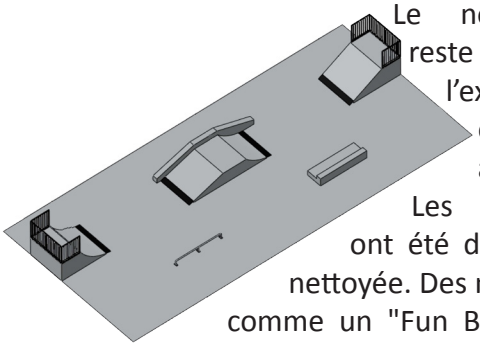

Le nouveau skate-park reste en lieu et place de l'existant c'est-à-dire entre l'ESCAL et les ateliers municipaux. Les anciens modules ont été démontés et la piste nettoyée. Des modules plus actuels comme un "Fun Box" et une "double marche" vont être installés. La Mairie a fait appel à une société spécialisée dans l'aménagement de skate-park (EDEN'SKATE) et a investi 25 000 € dans cette opération.

La rénovation de cet équipement permettra aux jeunes witryats de pratiquer, dès mi-juin, leurs sports de glisse favoris : skateboard, BMX, rollers, trottinette…

COMMUNICATION

Au plus près de l'information communale

Cela n'aura échappé à personne. Depuis janvier, quatre panneaux lumineux ont été installés : Avenue de Reims, Place Gambetta, Avenue des Nelmonts et à l'entrée de la ville côté Caurel.

L'objectif est de diffuser les informations municipales ou associatives, liées à la vie de la commune, et vous permettre d'avoir un accès immédiat à l'information. Pour la mairie de Witry-Lès-Reims, cet outil permet de toucher un public beaucoup plus large et de sensibiliser au mieux ses habitants à l'information communale.

Désormais, il vous est possible de lire à distance depuis votre smartphone, et en temps réel, l'actualité diffusée sur les panneaux lumineux. Pour bénéficier de ce service vous pouvez télécharger gratuitement l'application «CentoLive».

LECTURE PUBLIQUE

Culture & vous

En devenant municipale, la médiathèque de Witry-lès-Reims intègre également un réseau de bibliothèques : le réseau "Culture & Vous". Les bibliothèques des communes de Bazancourt, Auménancourt, Bourgogne, Beine-Nauroy et Witry-lès-Reims s'associent en vue d'offrir un service plus large et toujours plus pertinent aux usagers.

Ce réseau offre, gratuitement, à tout usager inscrit dans l'une de ces bibliothèques, la possibilité d'emprunter et de rendre ses livres dans la structure de son choix, de consulter en ligne un catalogue commun et de réserver des titres qui seront directement acheminés à la médiathèque deux fois par mois.

Plus de 40 000 documents sont désormais à votre disposition dans ces 5 structures.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre bibliothécaire !

En bref

Escal'pades 2016

Comme chaque année depuis 2004, le festival les Escal'pades est de retour pour le plus grand plaisir des habitants de la Communauté de communes Beine-Bourgogne. Temps fort du début de l'été, les Escal'pades se dérouleront du **27 juin au 2 juillet 2016**. Pour sa 13ème édition, le festival fait une halte à Witry-Lès-Reims le mercredi 29 juin 2016. **Nous vous y attendons nombreux !**

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.escal-witry.fr

Marché

Chaque **samedi matin de 8h à 13h**, le marché s'installe place Gambetta. Sur les étals, on y trouve des primeurs, de la charcuterie, des volailles... et des articles de prêt à porter. Ce marché rassemble une dizaine de commerçants. Véritable lieu de rencontres et d'approvisionnement, nous vous invitons à déambuler parmi les différents stands.

Bloc - Notes

Attention aux bruits !

Les beaux jours arrivent et avec eux les travaux de jardinage et de bricolage. Afin que tout le monde puisse profiter des premières douceurs, quelle que soit son activité, il est bon de rappeler la législation qui précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, ne doivent pas causer de gêne au voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi
de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Le respect de ces règles facilitera les relations de bon voisinage.

Pour des vacances en toute tranquillité

Afin de se protéger au mieux des cambriolages et vols pendant la saison estivale, un petit rappel sur les gestes simples à adopter afin de devenir acteur de sa propre sécurité.

• Prévenir ses voisins ou ses proches en cas d'absence

• Faire suivre votre courrier ou le faire relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

• Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créer l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…

• Ne pas diffuser vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veiller à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Dans le cadre des opérations **"Tranquillité vacances"** vous pouvez aussi signaler votre absence à la police ou à la gendarmerie afin de faire surveiller votre domicile.

Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer dans la commune ? L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue. **Merci de vous signaler en mairie.**

La validité de la carte d'identité est passée à 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. **Cependant, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent valables 10 ans. Par contre, cet allongement concerne également les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.**

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte nationale d'identité, rendez-vous sur :

www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

Agenda

JUIN

Vendredi 3 juin
Kermesse
École Jules Verne

Vendredi 10 juin
Kermesse
École Gaston Buard

Jeudi 16 juin, 20h30
Conseil municipal
En mairie - Salle Élisé Nicolas

Samedi 18 juin, 11h
Commémoration
Place de la Mairie

Jeudi 23 juin, 20h30
Conseil communautaire
En mairie - Salle Élisé Nicolas

Vendredi 24 juin
Kermesse des écoles
Alexi Conio et Les Féchettes

Du 27 juin au 2 juillet
Escal'pades 2016

Mercredi 29 juin, 19h
Spectacle - Escal'pades
Bench - Compagnie Mimbre
à Witry-Lès-Reims

JUILLET

Mercredi 13 juillet
Feu d'artifice, 22h
Stade Jean Boucton
Bal, 23h
Salle des fêtes

Jeudi 14 juillet, 11h
Commémoration
Place de la Mairie

SEPTEMBRE

3 et 4 septembre
Fête foraine

10 septembre, 13h30-17h
Forum des associations
à l'ESCAL

16 septembre
Forum municipal

Jeudi 22 sept., 20h30
Conseil municipal
En mairie - Salle Élisé Nicolas

Jeudi 29 sept., 20h30
Conseil communautaire
En mairie - Salle Élisé Nicolas

Retrouvez le prochain numéro en octobre